

DECRET D/2022/ **0 4 8 3** /PRG/CNRD/SGG

**PORTANT NOMINATION DES INSPECTEURS REGIONAUX DE
L'ADMINISTRATION PUBLIQUE**

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018 portant organisation générale de l'Administration Publique ;

Vu la Loi L/2019/ 0027/AN du 07 juin 2019 portant Statut Général des Agents de l'État ;

Vu l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 17 septembre 2021, portant prorogation des Lois Nationales, des Conventions, Traités et Accords Internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;

Vu le Décret D/2021/011/PRG/CNRD/SGG du 08 octobre 2021 portant structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2021/0038/PRG/CNRD/SGG du 25 octobre 2021 portant nomination du Ministre du Travail et de la Fonction Publique ;

Vu le Décret D/2022/187/PRG/SGG du 06 avril 2022 modifiant le Décret D/2002/182/PRG/SGG du 04 avril 2022 portant attributions et organisation du Ministère du Travail et de la Fonction Publique ;

Vu le Décret D/2022/387/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2022/388/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022 portant remaniement partiel du Gouvernement ;



Vu le Communiqué n° 01 du Comité National du Rassemblement pour le Développement du 05 septembre 2021 portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;

Vu les nécessités de services et les postes budgétairement autorisés ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Les cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. **Inspecteur Régional de l'Administration Publique de la Ville de Conakry : Monsieur Koikoi KALIVOGUI**, Matricule 215559 N, précédemment Chef de département Études, Planification et Suivi-Evaluation de l'Institut de Formation et de Perfectionnement Professionnel (INFP) au Ministère du Travail et de la Fonction publique, en remplacement de Monsieur Thierno Aly CAMARA, retraité ;
2. **Inspecteur Régional de l'Administration Publique de Kindia : Monsieur Michel SOUMAH**, Matricule 193227N, précédemment Inspecteur Régional de l'Administration Publique de Mamou, en remplacement de Monsieur Ibrahima BANGOURA, retraité ;
3. **Inspecteur Régional de l'Administration Publique de Boké : Monsieur Saa Cécé KAMANO**, Matricule 250782X, précédemment Directeur Régional des Archives et de la Documentation du Gouvernorat de N'Zérékoré ;
4. **Inspectrice Régionale de l'Administration Publique de Mamou : Madame Djénabou DOUMBOUYA**, Matricule 199061B, précédemment Inspectrice Régionale de l'Administration Publique de N'Zérékoré, en remplacement de Monsieur Michel SOUMAH, muté ;
5. **Inspecteur Régional de l'Administration Publique de Labé : Monsieur Sory DOUMBOUYA**, Matricule 238213X, précédemment en service à l'Inspection Générale de l'Administration Publique, en remplacement de Monsieur Cheick Ahmed KEITA, retraité ;
6. **Inspecteur Régional de l'Administration Publique de Faranah : Monsieur Youssouf BAH**, Matricule 277661Y, précédemment en service à la Direction préfectorale de l'Éducation de Boké, en remplacement de Monsieur Victor Gnouma TOLNO, retraité ;



7. **Inspecteur Régional de l'Administration Publique de Kankan :**
Monsieur Soumaila CONDE, Matricule 235225L, précédemment Inspecteur Régional de l'Administration Publique de Kankan par intérim, en remplacement de Monsieur Abdoulaye Wass CONDE, retraité ;
8. **Inspectrice Régionale de l'Administration Publique de N'zérékoré :**
Madame CECE Gnapou Marie Madeleine, 213555D, Chargée de la Formation continue à la DPE de N'zérékoré, en remplacement de Madame Djénabou DOUMBOUYA, mutée.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le

8 OCT 2022



Colonel Mamadi DOUMBOUYA